

# AUTORISATION DE SORTIE EN AUTONOMIE POUR LES ELEVES MINEURS

Année scolaire 2024-2025

Je soussigné(e) ....., représentant légal de l'élève mineur  
(ou des élèves mineurs dans le cas d'une fratrie) :

Indiquer les noms et prénoms de chaque enfant concerné :

- .....  Autorise  N'autorise pas  
.....  Autorise  N'autorise pas  
.....  Autorise  N'autorise pas  
.....  Autorise  N'autorise pas

mon enfant à quitter l'établissement en autonomie à l'issue des cours ou en cas d'absence d'un enseignant.

**Pour les enfants non autorisés à quitter l'établissement en autonomie :**

- merci de nous préciser le cas échéant les noms et prénoms de la/des personne(s) désignée(s) pour raccompagner l'enfant à sa sortie de l'établissement :  
.....  
.....  
.....
- nous vous rappelons que vous devez venir chercher l'enfant **dans l'enceinte de l'établissement** à l'issue de son cours.
- Certaines de nos activités sont assurées dans l'une des salles du grenier (Théorbe, Derbouka ou Santour) et impliquent la traversée du parking pour revenir au bâtiment principal. Dans ce cas, merci de venir chercher l'enfant directement sur le site de ce bâtiment annexe.

**Pour des raisons de sécurité, les élèves mineurs ne sont pas autorisés à attendre leurs parents sur le parking de l'établissement.**

Les élèves, qu'ils soient autorisés ou non à sortir en autonomie, ne peuvent quitter l'établissement à l'issue d'une première activité quand il y a une seconde activité à suivre.

A..... Le..... **Signature obligatoire du représentant légal**